

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

Ordre du jour :

1. Rappel de l'obligation de débroussaillage
2. Choix du fournisseur pour la réalisation du columbarium
3. Choix du maître d'œuvre pour le raccordement du nouveau lotissement rue de la Mercouline

Présents : M. Robert CAHU, M. Etienne DEJARDIN, Me Marie TOUREL, Me Sylvie LOVOTTI, Me Aude KLEIN, Me Annette GUIBAL, M. Christophe FAÏSSAT, M. Jean BLANCHON.

Pouvoirs : M. Benoît ESCANDE à Me GUIBAL
M. Patrick DELAHOUCHE à M. BLANCHON.

Secrétaire de séance : Mme Aude KLEIN

Ouverture de la séance à 18 h 30.

Lecture du dernier compte rendu du conseil municipal.

Lecture est donnée du dernier compte rendu du dernier conseil municipal.
Madame GUIBAL demande que le compte rendu soit affiché dans les cinq jours.

1. RAPPEL DE L'OBLIGATION DE DEBROUSSAILLEMENT

Suite à la demande de Monsieur le Préfet, la Mairie doit rappeler aux habitants du village l'obligation de débroussaillage et mettre en œuvre le contrôle de cette obligation.

Pour : 10

2. CHOIX DU FOURNISSEUR POUR LA REALISATION DU COLOMBARIUM

Le conseil municipal envisage de créer un columbarium au cimetière ainsi qu'une fosse pour les personnes qui ne souhaitent pas avoir de place précise et préfèrent le jardin des souvenirs.

Plusieurs devis ont été reçus. La société ECA de l'Albenc 38 a été retenue.
Une réunion publique sera organisée pour présenter le projet aux habitants de Canaules et recueillir les avis.
Cette réunion est fixée le jeudi 29 mars à 18 heures.

Proposition de durées de concession : 15 ans ou 30 ans

Pour : 9

Contre : 1 (Christophe FAÏSSAT)

Ensuite concertation concernant le prix de la concession des places dans le columbarium :

Il est proposé :

Pour 15 ans : 100 €

Pour 30 ans : 180 €

Christophe FAÏSSAT intervient et demande que nous renseignions sur le prix de la concession dans les villages alentours.

Pour : 8

Contre : 1 (Christophe FAÏSSAT)

Abstention : 1 (Aude KLEIN)

3. CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE RACCORDEMENT AEP DU NOUVEAU LOTISSEMENT RUE DE LA MERCOULINE

M. Etienne DEJARDIN prend la parole concernant les devis reçus des cabinets consultés pour la maîtrise d'oeuvre.

Il apparaît une grande différence entre les différentes propositions pour les mêmes prestations :

- AMEVIA : 2 520 € TTC
- INFRAMED : 6 612 € TTC
- GAXIEU : 6 960 € TTC

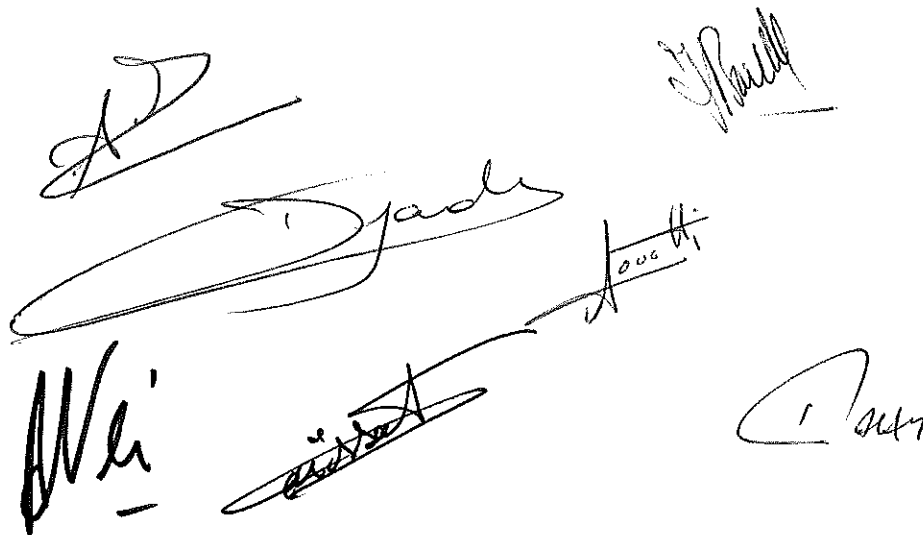
Proposition de retenir le cabinet AMEVIA.

Pour : 10

4- QUESTIONS DIVERSES

Aucune

La séance est clôturée à 19h30



The image contains several handwritten signatures and initials in black ink. At the top left, there is a stylized signature that appears to be 'D'. To its right is another signature that looks like 'J. P. Baudry'. Below these, there is a large, sweeping signature that reads 'Dejardin'. In the bottom left corner, there are initials 'W. L.'. In the bottom center, there is a signature that includes the word 'Jous' and some other illegible characters. Finally, in the bottom right corner, there is a signature that appears to be 'C. L.'.